

*Présentation de la stratégie « Bien vieillir »  
Quelques avancées, trop d'inconnues  
et une loi de programmation  
à laquelle les acteurs de terrain sont prêts à contribuer*

*Lors de la présentation de la stratégie « Bien Vieillir », Aurore Bergé, Ministre des solidarités et des familles, a introduit ses propos en évoquant un « gain de civilisation ». Les personnes âgées et leurs familles, les professionnels de l'autonomie et les structures non lucratives réunies au sein du réseau Uniopss espèrent effectivement, depuis des années, un choix de société fort et assumé, un projet politique financé dans le secteur du grand âge.*

Aurore Bergé était principalement attendue sur sa volonté ou non d'une *vraie* loi grand âge, assortie de financements à la hauteur des besoins. Même si le temps perdu ne se rattrape pas, **nous saluons l'engagement de la présentation d'un projet de loi pluriannuelle de programmation du Grand Âge**. C'est effectivement une nécessité qui devrait être la première pierre de la stratégie globale que nous appelons de nos vœux.

**Par notre légitimité d'acteurs de terrain, nous sommes prêts, dès à présent, à contribuer à son écriture, dès lors qu'un calendrier clair, à la fois législatif et pour sa mise en œuvre, aura été dévoilé.** S'en tenir à des seules réunions des différentes autorités publiques, interministériel au niveau de l'État et avec les départements, ne suffiront pas. On peut s'interroger sur le fait que cette annonce ne figure pas dans le document présenté, tout comme le comité interministériel annoncé.

Sur d'autres sujets, l'Uniopss approuve la volonté d'une **approche transversale**, symbolisée par la présence de nombreux ministres, qui doit permettre l'appréhension des vulnérabilités en prenant en compte l'entièreté de la personne, de ses difficultés physiques, psychiques, morales et sociale, ainsi que de ses conditions de vie dans son environnement.

Concernant la volonté de faciliter l'accès aux services publics, de permettre de lutter contre l'isolement des personnes âgées sont à saluer, mais les mesures demeurent fortement institutionnelles, alors que les initiatives des associations des solidarités et de la santé pourraient les permettre, si des financements suffisants étaient alloués. Nous réaffirmons ainsi la demande figurant dans notre *Plaidoyer pour une politique de l'autonomie* de **créer un droit à l'innovation en solidarité**, territorial et intersectoriel.

Concernant choix de vieillir où on la personne le souhaite, les mesures concernant l'adaptation des logements, et en particulier *Ma Prime Adapt'* ouverte au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à toutes les personnes de plus de 70 ans, constituent une avancée dans la perspective de l'approche domiciliaire.

Mais, au-delà de l'adaptation des logements, **les services intervenant au domicile sont eux-aussi en grande difficulté** et l'annonce de la fin du financement à l'heure que nous demandions est une nouvelle intéressante, cette seule mesure ne répondra pas au nécessaire soutien de ce secteur.

Concernant les établissements, outre la réforme portée dans le PLFSS 2024 de fusion des enveloppes soins et dépendance dans les départements volontaires, **il est plus que nécessaire d'accélérer le recrutement des 50 000 professionnels soignants à l'horizon 2030**. Il est ainsi dommageable que le protocole d'accord pour ces recrutements ait une fois de plus oublié le recrutement de professionnels dans le secteur du domicile.

L'Uniopss, qui coordonne la Semaine Bleue, se satisfait de volonté de développer les actions intergénérationnelles. Les mesures envisagées pour les aidants reprennent les dispositions déjà présentées dans le cadre du *Plan Aidants*. De plus, il convient aussi de renforcer les structures qui assurent des missions de répit et les accompagnements au quotidien auprès des personnes.

En conclusion, cette feuille de route contient donc finalement assez peu de mesures nouvelles, l'essentiel ayant été annoncé ou porté lors de stratégies, plans et réformes en cours. **L'Uniopss s'interroge alors sur la manière dont une véritable politique de l'autonomie mettant la personne au cœur des dispositifs pourra ainsi rapidement être mise en place.**

**Contact presse** : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

#### **A propos de l'Uniopss**

*Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.*

*Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.*